

Monsieur LABORIE André
N° 2 rue de la Forge
« Transfert courrier »
31650 Saint Orens
Mail : laboriandr@yahoo.fr
Tél : 06-14-29-21-74

Le 7 avril 2012

PS : « *Actuellement le courrier est transféré poste restante suite à la violation du domicile en date du 27 mars 2008 » domicile actuellement occupé par un tiers (Monsieur TEULE Laurent et autres sans droit ni titre régulier).*

Monsieur Gérard CADDEO
Juge d'Instruction
10 BD du Palais
Tribunal de Grande Instance de PARIS
75000 PARIS.

N° Instruction : 20/11/109.
N° Parquet : P 11.040.2305/7

Lettre recommandée N° 1A 071 958 7497 3.

N° tél : greffe : 01-44-32-68-22

Monsieur le Juge,

Je viens vers vous Monsieur le Juge, pour vous apporter des éléments à fin de mieux comprendre le déroulement de ce crime organisé par les différents chefs de poursuites dont je suis victime ainsi que ma famille, situation qui s'est répercutée automatiquement.

- **Je vous joins un bordereau de pièce reprenant toute cette chronologie de voie de faits.**

Je reste à votre demande de vous communiquer les pièces dont je fais référence, soit sur papier soit tout sur un CD informatique, à votre convenance.

Le tout est un crime en bande organisée, chacun bien structuré ayant des charges bien précises et jouant de leur activité professionnelle pour faire passer régulière la procédure.

Par l'établissement d'un premier faux, ouvrant un droit et suivant.....

Des contestation sont soulevées judiciairement par Monsieur LABORIE.

Monsieur LABORIE André gène, on le met en prison après avoir tout tenté : tutelle et autres pressions qui n'ont pas marché.

On continu la procédure en son absence et sans obstacle, Monsieur LABORIE André en prison est sans aucun moyen de défense.

On le relâche après avoir prémédité et effectué de nombreux actes en faux,

Monsieur LABORIE respire à nouveau, se fait aider, on le met à terre en l'expulsant et le mettant dans la rue en date du 27 mars 2008, sous le prétexte d'une expulsion régulière.

Monsieur LABORIE André résiste, il saisi les tribunaux, obstacle sont immédiatement fait pour que les faits dévoilés soient étouffés.

On remet Monsieur LABORIE en prison en date du 15 septembre 2011 et pour 3 mois, en violation de toutes les règles de droit, absence de délit et dans le seul but de faire obstacle encore une fois contre un procès dont la cour de cassation a renvoyé le magistrat à être jugé devant le tribunal par un arrêt du 4 mai 2011, Monsieur LABORIE André partie civile.

Voilà la configuration réelle de la procédure dont je suis principalement victime, suivie de mon épouse victime bien que nous soyons séparés de fait depuis 2001.

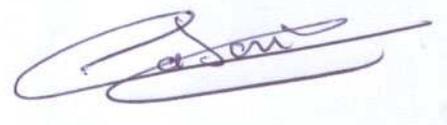
Que le crime intellectuel fait encore plus de dégât matériel, financier et psychologique que le crime de sang.

Qu'il est important qu'une instruction soit ouverte pour faire cesser de tels faits sur notre territoire français, la corruption étant obligatoirement intégré pour avoir un avantage quelconque à ne pas respecter les règles de droit.

Je reste à la disposition de vous-même Monsieur le Juge et de toutes autorités judiciaires pour vous apporter toutes preuves utiles et complémentaires.

Je vous prie de croire Monsieur Gérard CADDEO à mes respectueuses salutations.

Monsieur LABORIE André.



Pièces :

- Bordereau de pièce de 32 pages.